

Intitulé du poste:

Technicien de recherche et de formation (catégorie B)

Branche d'activités professionnelles (BAP) :

Spécialité B : Sciences chimiques et sciences des matériaux

Mission :

Les TRF sont chargés de la mise en œuvre de l'ensemble des techniques et méthodes concourant à la réalisation des missions et des programmes d'activité des services et établissements où ils exercent. À ce titre, ils peuvent participer à la mise au point et à l'adaptation de techniques ou méthodes nouvelles, en particulier des expériences et du matériel scientifique de leur spécialité.

Dans leurs spécialités et sous la responsabilité des personnels en charge de l'enseignement, ils peuvent participer aux formes d'activité pratique d'enseignements scientifiques, travaux pratiques ou activités expérimentales. Les techniciens sont responsables du bon fonctionnement des différents services du laboratoire de l'EPLE auquel ils sont affectés. Ils assurent l'encadrement des ATRF et participent à leur formation.

Activités principales :

- Concevoir et conduire des expériences de laboratoire dans le domaine de la physique.
- Contrôler la bonne marche des expériences, le réglage des appareils et/ou la conduite des mesures.
- Collecter les résultats, les mettre en forme.
- Tenir un cahier de laboratoire ; élaborer les différentes fiches d'expériences
- Installer les différents postes de travail (TP et TIPE), effectuer les montages de l'appareillage.

Activités associées :

- Entretenir les petits appareils collectifs, tester les manipulations
- Effectuer les approvisionnements et la gestion des stocks de petits matériels
- Effectuer les réglages, étalonnages et la maintenance de premier niveau.
- Gérer le planning d'utilisation des appareils et des salles d'expériences de physique.

- travailler en équipe avec les enseignants, les élèves et les étudiants (TP et TIPE).
Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Former aux modes opératoires et à l'utilisation des dispositifs expérimentaux
- Participer à la formation technique des stagiaires
- Assurer la liaison entre l'équipe pédagogique et les étudiants ou élèves (participer à des activités d'enseignement, à la mise en place et au suivi des TP et TIPE de physique).

Obligations de service :

1607 heures annuelles

Au vu de leurs missions étroitement liées à l'activité pédagogique, l'amplitude hebdomadaire moyenne est comprise dans une fourchette de 35 heures à 40 heures, avec une marge de variation possible de 3 heures en plus. En outre, l'organisation du travail comporte des obligations de service élargies pendant le temps scolaire, compensées par des services réduits pendant les congés scolaires, afin de prendre en compte les besoins du service (préparation de nouvelles manipulations de cours et de travaux pratiques, séances d'évaluation des capacités expérimentales des élèves, travaux personnels encadrés, travaux d'initiative personnelle encadrés).

Pendant les congés scolaires, une période de présence minimale est assurée permettant la maintenance et le rangement de certains matériels scientifiques. Afin d'optimiser leur temps de service, et pour permettre une présence maximale au service des élèves et des enseignants, l'emploi du temps est établi en début d'année scolaire et en collaboration avec l'enseignant coordonnateur de discipline concerné.

Moyens mis à disposition :

- Matériel de physique utile pour les classes de l'enseignement secondaire et de CPGE ;
- Salles de TP informatisées en réseaux et reliées à internet

Compétences :

Savoirs :

- Connaissances générales en physique
- Notions de base sur certains outils mathématiques nécessaires à l'analyse des résultats.
- Notions de base sur les concepts de qualité quant aux techniques de mesures physiques.

- Connaissances en informatique et en acquisition de données expérimentales (EXAO).
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité relatives au domaine d'activité

Savoir-faire :

- Concevoir et conduire des expériences de laboratoire dans le domaine de la physique.
- Maîtriser la mise en œuvre des appareillages associés (multimètres, oscilloscopes, GBF, interféromètres..)
- Contrôler la bonne marche des expériences, le réglage des appareils et en acquisition de données expérimentales (EXAO).
- Utiliser les logiciels courants.
- Prévenir les risques liés à l'utilisation des techniques.
- Appliquer les règles d'hygiène et sécurité en situation de travail.
- Rédiger les commandes et les tableaux d'inventaire.

Savoir être :

- Aptitude au travail en équipe, collaborer avec les autres intervenants.
- Autonomie, esprit d'initiative
- Capacités organisationnelles, rigueur dans l'exercice des tâches.
- Ouverture d'esprit et aptitude au changement, adaptation aux évolutions technologiques.

Relations hiérarchiques :

L'activité s'exerce au laboratoire de physique, sous l'autorité du professeur coordonnateur du laboratoire et du personnel de direction de l'établissement.

Relations fonctionnelles :

Relations fonctionnelles en interne :

- Les professeurs de physique-chimie et de SVT
- Les laboratoires de chimie et de SVT
- L'ensemble du personnel de l'établissement
- Les élèves (collège, lycée et CPGE)
- Le service gestion
- La direction du lycée

Relations fonctionnelles en externe :

- Contacts possibles avec les laboratoires des autres EPLE
- Fournisseurs

Autonomie/Responsabilités :

Gestion du laboratoire, en liaison avec le professeur coordonnateur :

- Maintenance du matériel,
- Listes de matériels et tableaux d'inventaire,
- Commandes de matériel expérimental de physique en relation avec les fournisseurs.
- Assurer l'encadrement des adjoints de laboratoire et participer à leur formation.
- S'assurer que les conditions de sécurité sont remplies dans son domaine de compétences